

Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux

Détachement dans le corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)

NOR : MENH1500650N
note de service n° 2015-022 du 28-1-2015
MENESR - DGRH E2-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; aux chefs de service (pour les personnels en service détaché)
Référence : décret n° 90-675 du 18-7-1990 modifié

Conformément aux dispositions de l'article 13 bis de la [loi du 13 juillet 1983 modifiée](#) et de l'article 31 du [décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 modifié](#) notamment par le décret n° 2010-42 du 12 janvier 2010, le détachement dans le corps des IA-IPR est ouvert aux fonctionnaires titulaires appartenant notamment à l'un des corps suivants :

- les personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, appartenant à la première classe ou à la hors classe ;
- les professeurs des universités de 2e classe, les maîtres de conférences, les professeurs de chaires supérieures et les professeurs agrégés ;
- les inspecteurs de l'éducation nationale hors classe.

Les personnels détachés dans le corps des IA-IPR seront affectés sur des postes d'IA-IPR vacants au 1er septembre 2015.

La liste des postes offerts au détachement sera publiée à **partir du 8 juin 2015** sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : <http://www.education.gouv.fr>, rubrique « concours, emplois, carrières » menu « personnels d'encadrement », « personnels d'inspection », « inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) », « mutations, promotions », « détachements dans le corps des IA-IPR rentrée scolaire 2015-2016 ».

Les candidats intéressés par un détachement sur un poste devront adresser, **dans un premier temps**, leur demande accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ, d'une fiche de candidature (annexe 1) en **double exemplaire** au recteur de leur académie d'exercice. Ce dossier, revêtu de votre avis, sera transmis par vos soins pour le **24 avril 2015** délai de rigueur au :

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Secrétariat général - direction générale des ressources humaines -service de l'encadrement
Sous-direction de la gestion des carrières des personnels d'encadrement
Bureau des IA-IPR et des IEN - DGRH E2-2
72 rue Regnault 75243 PARIS CEDEX 13

Mes services recueilleront parallèlement l'avis du doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale.

Dans un second temps, les candidats adresseront une fiche de vœux (annexe 2) établie sur la base de la liste des postes vacants publiée à partir du 8 juin 2015. Cette fiche devra parvenir impérativement à mes services, soit par courrier à l'adresse ci-dessus, soit par mél à france.ajoux@education.gouv.fr pour le **16 juin 2015**.

Toute fiche parvenue au-delà de cette date ne sera pas prise en compte.

Les décisions de détachement seront prononcées par la directrice générale des ressources humaines après consultation de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des IA-IPR dont une réunion est prévue au mois de juillet 2015.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Annexe 1

Fiche de candidature au détachement dans le corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - Année 2015-2016

Annexe 2

Détachement dans le corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - Année scolaire 2015-2016

**DETACHEMENT DANS LE CORPS DES INSPECTEURS D'ACADEMIE – INSPECTEURS
PEDAGOGIQUES REGIONAUX
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016**

FICHE DE VOEUX

M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	Nom d'usage :	DISCIPLINE ou SPÉCIALITÉ :
	Nom de naissance:.....	
	Prénoms :.....	
Date et lieu de naissance :		Affectation actuelle :
Adresse personnelle :		
Téléphone *		
Portable :.....		
courriel :.....		
.....		
Préférences géographiques (<u>rappel</u> : ces vœux sont formulés à titre indicatif) :		
1.....		
2.....		
3.....		
4.....		
5.....		
date :		signature :

Fiche à retourner au plus tard le 16 juin 2015 au : MENESR DGRH - Bureau DGRH E2-2
72 rue Regnault – 75243 Paris cedex 13 - adresse mél : france.ajoux@education.gouv.fr